

M. JONES: Oui, monsieur.

M. GUNDLOCK: Ils sont comptés?

M. JONES: Oui, monsieur.

M. GUNDLOCK: Mais le montant destiné à l'éducation ne l'est pas?

M. JONES: Je vérifierai.

M. MACQUARRIE: Monsieur le président, allons-nous établir une procédure à suivre dans nos délibérations ou allons-nous délibérer à perte de vue? A mon sens, nous devrions nous fixer un programme très précis et procéder méthodiquement à l'étude du problème indien. Allons-nous arrêter un ordre du jour qui nous permettra d'étudier les divers aspects du problème indien? Ainsi, nous disposons d'un sommaire des activités. Ne pourrions-nous pas l'étudier, article par article? Autrement, nous allons examiner tous les aspects du problème, d'une façon globale, et nous serons tous mêlés.

Le PRÉSIDENT conjoint (*M. Dorion*): Si je comprends bien, M. Jones et M. Fortier sont ici aujourd'hui afin d'être interrogés. Après cela, il serait préférable de fixer une marche à suivre.

M. MCQUILLAN: Je suppose que le colonel Jones assistera à la plupart des séances. En étudiant un aspect du problème à la fois, nous pourrions certainement faire quelque progrès.

M. SMALL: Quel est le mandat qui établit le Comité?

M. GUNDLOCK: A mon avis, nous parlons aujourd'hui de l'aspect social du bien-être des Indiens. Un des sujets à l'étude comprend l'éducation et le bien-être, ainsi que d'autres questions connexes. Je crois que nous nous tirons fort bien d'affaire.

M. MCQUILLAN: Je ne vois aucune objection à la procédure suivie jusqu'ici. Je me demande, toutefois, comment nous procéderons lors des séances futures. Nous aimerions naturellement à recevoir des propositions à plusieurs égards. Comment alors allons-nous procéder?

Le PRÉSIDENT conjoint (*M. Dorion*): N'êtes-vous pas d'avis que cette question,—c'est-à-dire la marche à suivre,—est du ressort du sous-comité directeur?

M. MCQUILLAN: Pour l'étude de divers aspects ou problèmes?

Le PRÉSIDENT conjoint (*M. Dorion*): Oui.

M. MCQUILLAN: Le Comité discute en ce moment du bien-être des Indiens.

M. MURPHY: Les membres du Comité sauront d'avance ce qui est à l'étude, n'est-ce pas?

M. ROBINSON: Je remercie M. Fortier et M. Jones de l'aide qu'ils nous ont donnée jusqu'ici et, à mon avis, si nous avons des questions d'ordre général à poser aujourd'hui, nous devrions le faire immédiatement. Les mémoires qu'ils présenteront plus tard pourront répondre aux questions soulevées par la suite.

Le PRÉSIDENT conjoint (*M. Dorion*): Si je comprends bien, le colonel Jones et M. Fortier seront à notre disposition au cours des prochaines séances et pendant toute la durée des séances du Comité. Il serait peut-être préférable de s'entendre dès maintenant quant aux premières questions à étudier, de sorte que les membres du personnel puissent avoir le temps de recueillir tous les renseignements. Voulez-vous laisser cette question au sous-comité directeur?

M. MURPHY: Parfait, à mon sens.

Le PRÉSIDENT conjoint (*M. Dorion*): Grâce aux renseignements que nous aurons obtenus aujourd'hui, le sous-comité directeur sera mieux en mesure de fixer la marche à suivre et les questions qui doivent être étudiées lors de